

<b>Document N° 3.5</b>
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Septembre 2005

## **CANCAVA (Régime de base)**

*Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Artisans*

### **1. Projections dans le cadre du scénario macroéconomique de taux de chômage à 4,5% à partir de 2015 et d'impact de la réforme de 2003 de +400 000 actifs en 2050**

#### **Les effectifs de cotisants et la masse des cotisations**

Les effectifs de cotisants de la CANCAVA sont supposés représenter une part constante de l'emploi total sur toute la période de projection. En conséquence, ils augmenteraient de +0,7% en moyenne annuelle entre 2003 et 2015 puis diminueraient jusqu'en 2050 (-0,2% en moyenne annuelle). En 2050, les effectifs de cotisants retrouveraient leur niveau de 2003, soit un peu moins de 530 000 personnes.

Compte tenu de l'hypothèse de stabilité de la part des effectifs du régime dans l'emploi total et du surcroît d'emploi total que générerait la réforme de 2003 dans le scénario où le surcroît de population active lié à la réforme serait d'environ +400 000 personnes en 2050, la réforme de 2003 conduirait en 2050 à une augmentation des effectifs de cotisants à la CANCAVA de près de 10 000 par rapport à la situation avant réforme.

Comparativement à l'exercice 2001 où les effectifs étaient supposés stables à partir de 2004 (530 000 personnes), les effectifs de cotisants de la CANCAVA seraient un peu supérieurs sur toute la période de projection. Cet écart serait croissant jusqu'en 2015 (+40 000) puis diminuerait régulièrement au-delà (+10 000 en 2040).

La masse des cotisations progresserait rapidement jusque vers 2015 (+2,5% par an en moyenne) compte tenu de la hausse des effectifs de cotisants et de la croissance des revenus d'activité. Au-delà, elle augmenterait à un rythme plus modéré (+1,6% par an en moyenne), suite notamment à la baisse des effectifs.

Par rapport à la situation antérieure à la loi de 2003, le surcroît de masse de cotisations (+3,4% en 2050) serait dû à l'augmentation des effectifs de cotisants consécutive à la réforme et à la hausse de 0,2 point du taux de cotisation à compter de 2006.

La masse de cotisations serait plus dynamique que dans le précédent exercice de projection. Les écarts avec les projections de l'exercice 2001 s'expliquent par les hypothèses d'effectifs de cotisants et de croissance des salaires, qui sont plus favorables au régime dans le nouvel exercice.

### **Les effectifs de retraités et la masse des pensions**

Les effectifs de retraités de droit direct augmenteraient de près de 80% entre 2003 et 2050. La croissance serait assez soutenue jusqu'en 2030 (+1,8% par an en moyenne) puis ralentirait au-delà (+0,6% par an en moyenne entre 2030 et 2050). La hausse plus vive des effectifs de pensionnés jusqu'en 2030 s'expliquerait par l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses du baby-boom.

Il a été supposé ici que la réforme de 2003 conduisait à modifier les âges de départ à la retraite, en moyenne de +0,6 an pour les hommes et de -0,3 an pour les femmes en 2050. Ces modifications conduiraient à diminuer les effectifs de retraités de la CANCAVA d'environ 1% à l'horizon de 2050 par rapport à la situation avant réforme (soit à peine 10 000 retraités en moins).

Par rapport à l'exercice 2001, la forte révision à la baisse des effectifs de retraités de droit direct s'explique, selon la CANCAVA, par un changement dans le mode de décompte des effectifs de radiés (anciens cotisants n'ayant pas encore liquidé leurs droits) entre les deux exercices.

Sur la période de projection, la masse totale des pensions serait multipliée par 2 environ. Cette hausse est le résultat de l'augmentation conjuguée des effectifs de retraités et de la pension moyenne de droit direct (+31% entre 2003 et 2050).

Sous les hypothèses retenues de comportement d'activité, la réforme de 2003 conduirait à accélérer la croissance de la masse des pensions, de telle sorte que la masse des pensions serait supérieure en 2050 d'environ 8 % à ce qu'elle aurait été en l'absence de réforme. La réforme se traduirait en effet par une hausse de la pension moyenne de droit direct, qui serait en partie la conséquence de la mesure consistant à proratiser entre les régimes alignés le nombre de revenus annuels pris en compte pour le calcul du revenu moyen professionnel (cette mesure conduit à diminuer le nombre des meilleures années prises en compte pour le calcul du revenu moyen à la CANCAVA). L'ampleur de cet impact s'explique par la grande volatilité de la rémunération annuelle des artisans.

### **Le solde technique et le solde élargi**

Le solde technique, qui s'établit à -710 millions d'euros en 2003, serait négatif sur l'ensemble de la période. Il s'améliorerait un peu entre 2004 et 2020 mais se dégraderait de 750 millions d'euros entre 2020 et 2050, du fait de la hausse plus vive de la masse des pensions au cours de cette période. En 2050, le déficit technique du régime serait supérieur à 1,2 milliard d'euros.

La réforme des retraites, compte tenu notamment de son impact sur le niveau de la pension moyenne, se traduirait par une dégradation du solde technique de 50 millions d'euros en 2020 et d'environ 200 millions d'euros à l'horizon 2050.

Pour le régime de la CANCAVA, le solde élargi correspond au solde technique duquel sont déduites les dépenses de gestion et d'action sociale (240 millions d'euros en 2050) et sont ajoutés les transferts de compensation reçus. Sur l'ensemble de la période de projection, la CANCAVA resterait bénéficiaire de la compensation pour un montant compris entre 400 et 470 millions d'euros. Supérieur au solde technique (d'environ 230 millions d'euros en 2050), le solde élargi resterait toutefois déficitaire jusqu'en fin de période de projection (-1 milliards d'euros en 2050) ce qui nécessiterait un recours permanent aux attributions de la C3S.

## **2. Variantes d'impact de la réforme de 2003 sur les comportements d'activité**

Compte tenu des incertitudes, deux autres hypothèses d'impact de la réforme de 2003 sur les comportements d'activité ont été testées en projection.

Dans l'hypothèse où la réforme de 2003 se traduit par un surcroît de population active d'environ 800 000 personnes en 2050, compte tenu de décalages d'âge de départ à la retraite deux fois plus importants que dans l'hypothèse centrale, le creusement du déficit du régime en 2050 dû à la réforme serait limité à environ 150 millions d'euros.

La dégradation du solde technique serait due comme précédemment à la hausse de la pension moyenne consécutive à la mesure de proratisation entre les régimes alignés du nombre de revenus annuels pris en compte pour le calcul du revenu moyen professionnel. La hausse de la pension moyenne serait même encore plus forte ici en raison d'un recul de l'âge moyen de départ à la retraite plus important. Par rapport au scénario avant réforme, les effectifs de cotisants seraient plus importants de plus de 15 000 en 2050 et le nombre de retraités plus faible de près de 25 000.

Par rapport à l'hypothèse centrale de comportement, la masse des pensions diminuerait très légèrement (-0,4% en 2050), car le surcroît de pension lié au décalage supplémentaire d'âge moyen de départ à la retraite serait compensé par la baisse supplémentaire des effectifs de retraités, et la masse des cotisations serait plus élevée en raison de cotisants plus nombreux. La réforme aurait de ce fait un impact moins défavorable sur le solde technique du régime.

A l'inverse, dans l'hypothèse où la réforme de 2003 ne modifie pas les comportements d'activité, à l'exception des départs anticipés pour carrière longue, la réforme creuserait davantage le déficit du régime (de - 300 millions en 2050 par rapport à la situation qui aurait prévalu en l'absence de réforme). L'absence de décalage d'âge de départ à la retraite limiterait l'ampleur de la hausse de la pension moyenne due à la réforme mais cet effet serait plus que contrebalancé par la hausse du nombre de retraités consécutive aux départs anticipés (environ 10 000 à terme) et par le fait que la réforme ne conduirait pas à accroître le nombre de cotisants.

# CANCAVA base

## Projections à long terme du régime de retraite

Scénario macroéconomique - Taux de chômage de 4,5% à partir de 2015  
- Impact de la réforme de 2003 : + 400 000 actifs en 2050

Indexation sur les prix

### Effectifs en moyenne annuelle et montants sur l'année (stock)

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés de droit direct	492 308	510 373	601 687	640 954	701 291	822 007	884 341	913 447
Nombre de pensionnés de droit dérivé	220 419	227 550	226 415	228 397	230 639	238 027	252 580	242 256
Pension moyenne de droit direct (euros)	-	3 489	3 352	3 226	3 135	3 257	3 746	4 539
Pension moyenne de droit dérivé (euros)	1 563	1 595	1 654	1 597	1 530	1 417	1 406	1 524
Total des pensions (Meuros)	-	2 143	2 391	2 432	2 552	3 015	3 668	4 515
Nombre de cotisants	499 628	525 026	554 978	571 593	567 569	552 474	540 262	526 389
Total des cotisations (Meuros)	1 372	1 387	1 652	1 870	2 030	2 362	2 761	3 215
Total des cotisations + FSV * (Meuros)	-	1 431	1 697	1 912	2 072	2 408	2 815	3 282
Rapport démographique corrigé **	0,83	0,84	0,78	0,76	0,70	0,59	0,53	0,51
Solde technique*** (Meuros)	-	-713	-694	-520	-480	-607	-853	-1 233
en % des dépenses	-	-33,3%	-29,0%	-21,4%	-18,8%	-20,1%	-23,3%	-27,3%
en % des cotisations	-	-49,8%	-40,9%	-27,2%	-23,2%	-25,2%	-30,3%	-37,6%
en % du PIB	-	-0,05%	-0,04%	-0,02%	-0,02%	-0,02%	-0,03%	-0,03%

\*) Versements du FSV concernant les majorations pour enfants

\*\*) Rapport démographique corrigé = nombre de cotisants / (nombre de droits directs + 50% nombre de droits dérivés)

\*\*\*) Solde technique = Total des cotisations + FSV - Total des pensions

Meuros = millions d'euros

### Variations cumulées depuis 2003 en %

Variations en euros constants pour les données financières

	de 2003 à 2010	de 2003 à 2015	de 2003 à 2020	de 2003 à 2030	de 2003 à 2040	de 2003 à 2050
Nombre de pensionnés de droit direct	17,9%	25,6%	37,4%	61,1%	73,3%	79,0%
Nombre de pensionnés de droit dérivé	-0,5%	0,4%	1,4%	4,6%	11,0%	6,5%
Pension moyenne de droit direct	-3,9%	-7,5%	-10,1%	-6,6%	7,4%	30,1%
Pension moyenne de droit dérivé	3,7%	0,1%	-4,0%	-11,1%	-11,8%	-4,4%
Total des pensions	11,6%	13,5%	19,1%	40,7%	71,1%	110,7%
Nombre de cotisants	5,7%	8,9%	8,1%	5,2%	2,9%	0,3%
Total des cotisations	19,1%	34,8%	46,4%	70,3%	99,0%	131,8%
Total des cotisations + FSV	18,6%	33,6%	44,8%	68,3%	96,7%	129,4%

### Variations annuelles moyennes en %

Variations en euros constants pour les données financières

	de 2003 à 2010	de 2010 à 2015	de 2015 à 2020	de 2020 à 2030	de 2030 à 2040	de 2040 à 2050
Nombre de pensionnés de droit direct	2,4%	1,3%	1,8%	1,6%	0,7%	0,3%
Nombre de pensionnés de droit dérivé	-0,1%	0,2%	0,2%	0,3%	0,6%	-0,4%
Pension moyenne de droit direct	-0,6%	-0,8%	-0,6%	0,4%	1,4%	1,9%
Pension moyenne de droit dérivé	0,5%	-0,7%	-0,8%	-0,8%	-0,1%	0,8%
Total des pensions	1,6%	0,3%	1,0%	1,7%	2,0%	2,1%
Nombre de cotisants	0,8%	0,6%	-0,1%	-0,3%	-0,2%	-0,3%
Total des cotisations	2,5%	2,5%	1,7%	1,5%	1,6%	1,5%
Total des cotisations + FSV	2,5%	2,4%	1,6%	1,5%	1,6%	1,5%

### Variations annuelles moyennes en millions d'euros 2003

	de 2003 à 2010	de 2010 à 2015	de 2015 à 2020	de 2020 à 2030	de 2030 à 2040	de 2040 à 2050
Total des pensions	35	8	24	46	65	85
Total des cotisations + FSV	38	43	32	34	41	47
Solde technique	3	35	8	-13	-25	-38

# CANCAVA base

## Projections à long terme du régime de retraite

Scénario macroéconomique - Taux de chômage de 4,5% à partir de 2015  
- Impact de la réforme de 2003 : + 400 000 actifs en 2050

Indexation sur les prix

Montants sur l'année (stock)

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Cotisations et FSV * (1)	1 372	1 431	1 697	1 912	2 072	2 408	2 815	3 282
Total recettes (2)	1 372	1 431	1 697	1 912	2 072	2 408	2 815	3 282
Total Prestations (3)	-	2 143	2 391	2 432	2 552	3 015	3 668	4 515
Transferts de compensation	-315	-447	-406	-452	-470	-440	-416	-467
Gestion, Action Sociale	-	90	124	140	152	177	207	241
Total dépenses (4)	-	1 786	2 109	2 120	2 234	2 752	3 459	4 290
<b>Soldes</b>								
Solde technique (1) - (3)	-	-713	-694	-520	-480	-607	-853	-1 233
Solde élargi (2) - (4)	-	-355	-412	-209	-163	-344	-645	-1 007
Solde élargi en % du PIB	-	-0,02%	-0,02%	-0,01%	-0,01%	-0,01%	-0,02%	-0,03%

\*) Versements du FSV concernant les majorations pour enfants

# CANCAVA base

## Réforme de 2003 et comportement d'activité : résultats de variantes Scénario macroéconomique avec taux de chômage de 4,5% à partir de 2015

Effectifs en moyenne annuelle et montants sur l'année (stock)

Indexation sur les prix

### Scénario en l'absence de la réforme de 2003

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés de droit direct	492 308	510 373	575 763	655 128	719 330	829 457	889 650	920 027
Pension moyenne de droit direct (euros)	-	3 489	3 226	3 028	2 904	2 985	3 440	4 183
Total des pensions (Meuros)	-	2 143	2 230	2 344	2 434	2 795	3 384	4 185
Nombre de cotisants	499 628	525 026	552 395	565 729	559 671	543 670	532 026	518 169
Total des cotisations + FSV * (Meuros)	-	1 431	1 656	1 857	2 005	2 324	2 719	3 169
Rapport démographique corrigé **	0,83	0,84	0,80	0,74	0,67	0,57	0,52	0,50
Solde technique*** (Meuros)	-	-713	-574	-486	-430	-471	-666	-1 016
en % du PIB	-	-0,05%	-0,03%	-0,02%	-0,02%	-0,02%	-0,02%	-0,03%

### Scénario dans l'hypothèse où la réforme de 2003 accroît la population active de + 400 000 en 2050

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés de droit direct	492 308	510 373	601 687	640 954	701 291	822 007	884 341	913 447
Pension moyenne de droit direct (euros)	-	3 489	3 352	3 226	3 135	3 257	3 746	4 539
Total des pensions (Meuros)	-	2 143	2 391	2 432	2 552	3 015	3 668	4 515
Nombre de cotisants	499 628	525 026	554 978	571 593	567 569	552 474	540 262	526 389
Total des cotisations + FSV * (Meuros)	-	1 431	1 697	1 912	2 072	2 408	2 815	3 282
Rapport démographique corrigé **	0,83	0,84	0,78	0,76	0,70	0,59	0,53	0,51
Solde technique*** (Meuros)	-	-713	-694	-520	-480	-607	-853	-1 233
en % du PIB	-	-0,05%	-0,04%	-0,02%	-0,02%	-0,02%	-0,03%	-0,03%

### Scénario dans l'hypothèse où la réforme de 2003 accroît la population active de + 800 000 en 2050

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés de droit direct	492 308	510 373	596 197	624 817	677 267	802 084	867 751	896 524
Pension moyenne de droit direct (euros)	-	3 489	3 352	3 232	3 150	3 287	3 799	4 601
Total des pensions (Meuros)	-	2 143	2 373	2 383	2 485	2 971	3 649	4 495
Nombre de cotisants	499 628	525 026	557 559	577 452	575 461	561 272	548 501	534 637
Total des cotisations + FSV * (Meuros)	-	1 431	1 704	1 930	2 099	2 444	2 856	3 332
Rapport démographique corrigé **	0,83	0,84	0,79	0,78	0,73	0,61	0,55	0,53
Solde technique*** (Meuros)	-	-713	-669	-453	-386	-526	-793	-1 163
en % du PIB	-	-0,05%	-0,04%	-0,02%	-0,02%	-0,02%	-0,03%	-0,03%

### Scénario dans l'hypothèse où la réforme de 2003 ne modifie pas les comportements d'activité (prise en compte uniquement des départs anticipés pour carrière longue)

Les données financières sont exprimées en euros constants 2003

	2000	2003	2010	2015	2020	2030	2040	2050
Nombre de pensionnés de droit direct	492 308	510 373	609 494	659 873	728 460	842 310	903 136	932 452
Pension moyenne de droit direct (euros)	-	3 489	3 355	3 222	3 124	3 230	3 699	4 479
Total des pensions (Meuros)	-	2 143	2 419	2 492	2 631	3 062	3 698	4 544
Nombre de cotisants	499 628	525 026	552 395	565 729	559 671	543 669	532 019	518 144
Total des cotisations + FSV * (Meuros)	-	1 431	1 690	1 894	2 045	2 371	2 773	3 232
Rapport démographique corrigé **	0,83	0,84	0,76	0,73	0,66	0,57	0,52	0,49
Solde technique*** (Meuros)	-	-713	-729	-598	-586	-691	-925	-1 312
en % du PIB	-	-0,05%	-0,04%	-0,03%	-0,03%	-0,03%	-0,03%	-0,04%

\*) Versements du FSV concernant les majorations pour enfants

\*\*) Rapport démographique corrigé = nombre de cotisants / (nombre de droits directs + 50% nombre de droits dérivés)

\*\*\*) Solde technique = Total des cotisations + FSV - Total des pensions

Meuros = millions d'euros